



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés
Mor
be

12013424

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

04 JAN. 2012

Greffe

Le Greffier

Le Greffier au Tribunal de
Commerce de Verviers,
Anneliese SERVAIS

N° d'entreprise : 407.110.384

Dénomination(en entier) : **Monastère Saint-Remacle**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Wavreumont 9, 4970 Stavelot

Objet de l'acte : Conseil d'Administration

L'assemblée générale, réunie au siège social sous la présidence de M. Renaud Thon, le 22 novembre 2011 à 10 h 15, tous les membres étant présents ou représentés à l'exception de M. Claude Defosse, excusé, a désigné comme administrateurs, pour un terme de huit ans prenant cours le 1er janvier 2012, MM.

Paul Colinet, né à Namur le 17 décembre 1959,

Pierre Dehotte, né à Arlon le 15 janvier 1953,

Étienne Demoulin, né à Uccle le 21 décembre 1953,

Pierre Gabriel, né à Namur le 19 février 1961,

Renaud Thon, né à Charleroi le 11 février 1965,

tous religieux et domiciliés à 4970 Stavelot, Wavreumont 9-11.

Le Conseil, réuni séance tenante, a nommé en son sein M. Renaud Thon comme président, M. Étienne Demoulin comme vice-président et M. Pierre Dehotte comme secrétaire.

Renaud Thon
présidentPierre Dehotte
secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers